



Rapport de la présidente sur le Prix et la Qualité du Service public de l'assainissement collectif et non collectif *RPQS 2021*



*Collecter les eaux
usées*



*Dépolluer les
eaux usées*



*Exploiter les
ouvrages &
surveiller les rejets*



*Suivre l'assainissement non
collectif*

6 impasse de l'Observatoire - 05200 Embrun
tél. : 04 92 43 76 42




<https://www.ccserreponcon.com/competences/assainissement>

mise à jour : 01/09/2022

Z:\REGIE\EXPLOITATION\RAPPORTS D'ACTIVITE\RA 2021\rapport RPQS 2021\RPQS 2021 ASSAIN.docx

Partie 1 : Assainissement Collectif

*Pour visualiser les 3 thématiques collecte, transport et dépollution,
vous retrouverez ces icônes dans cette première partie.*

- collecte  La mission de collecte consiste à collecter les eaux usées et unitaires au droit des branchements des abonnés et à les acheminer jusqu'aux réseaux de transport ou aux usines de dépollution. Cette mission peut inclure une mission de transport.
- transport  La mission de transport consiste à assurer le transport des eaux usées et unitaires depuis l'aval des canalisations de collecte jusqu'à des usines de dépollution ou à des points de livraison à un autre service. Il n'y a pas d'abonnés directement desservis.
- dépollution  La mission de dépollution consiste à assurer le traitement des eaux usées et unitaires en vue de leur rejet au milieu naturel dans le respect de la réglementation. Elle peut comprendre le rejet lui-même.

Note : Ce rapport est rédigé sous la forme standardisée proposée par le Système d'Information des Services Publics d'Eau et d'Assainissement (SISPEA) de façon à satisfaire aux obligations de communication d'une part et de faciliter la comparaison interservices d'autre part.

Table des matières

1.	Caractérisation technique du service	4
1.1.	Présentation du territoire desservi	4
1.2.	Mode de gestion du service	4
1.3.	Estimation de la population desservie (D201.0)	5
1.4.	Nombre d'abonnés	5
1.5.	Volumes facturés	5
1.6.	Détail des imports et exports d'effluents.....	6
1.7.	Autorisations de déversements d'effluents industriels (D.202.0).....	6
1.8.	Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements) et/ou transfert	6
1.9.	Ouvrages d'épuration des eaux usées	7
1.10.	Quantités de boues issues des ouvrages d'épuration (D203.0)	21
1.10.1.	Quantités de boues produites par les ouvrages d'épuration	21
1.10.2.	Quantités de boues évacuées des ouvrages d'épuration.....	21
2.	Tarification de l'assainissement et recettes du service	23
2.1.	Modalités de tarification	23
2.2.	Facture d'assainissement type (D204.0)	24
2.3.	Recettes	25
3.	Indicateurs de performance	26
3.1.	Taux de desserte par le réseau d'assainissement collectif (P201.1).....	26
3.2.	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P202.2B).....	26
3.3.	Conformité de la collecte des effluents (P203.3)	28
3.4.	Conformité des équipements des stations de traitement des eaux usées (P204.3)	30
3.5.	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (P205.3)	32
3.6.	Taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation (P206.3)	34
4.	Financement des investissements	35
4.1.	Montants financiers.....	35
4.2.	Etat de la dette du service.....	35
4.3.	Amortissements.....	35
4.4.	Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les performances environnementales du service et montants prévisionnels des travaux.....	35
4.5.	Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice	36
5.	Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau	37
5.1.	Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité (P207.0).....	37
5.2.	Opérations de coopération décentralisée (cf. L 1115-1-1 du CGCT).....	37
6.	Tableau récapitulatif des indicateurs	38

1. Caractérisation technique du service

1.1. *Présentation du territoire desservi*



Le service est géré au niveau **intercommunal**

- Nom de la collectivité : Communauté de communes de Serre Ponçon
- Nom de l'entité de gestion: assainissement collectif
- Caractéristiques (commune, EPCI et type, etc.) : Communauté de communes
- Compétences liées au service :

Oui Non

Collecte	<input checked="" type="checkbox"/>	
Transport	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dépollution	<input checked="" type="checkbox"/>	
Contrôle de raccordement	<input checked="" type="checkbox"/>	
Elimination des boues produites	<input checked="" type="checkbox"/>	

Et à la demande des propriétaires :

Les travaux de mise en conformité de la partie privative du branchement		<input checked="" type="checkbox"/>
Les travaux de suppression ou d'obturation des fosses		<input checked="" type="checkbox"/>

- Territoire desservi (communes adhérentes au service, secteurs et hameaux desservis, etc.) : Baratier, Chorges, Châteauroux-les-Alpes, Crots, Crévoux, Embrun, Le Sauze-du-Lac, Les Orres, Pontis, Prunières, Puy-Saint-Eusèbe, Puy-Sanières, Réallon, Saint-André-d'Embrun, Saint-Sauveur, Savines-le-Lac
- Existence d'une CCSPL Non (moins de 50000 habitants)
- Existence d'un zonage Oui, (dont certains en cours d'approbation)
- Existence d'un règlement de service Oui, date d'approbation 24 février 2020, **modifié le 10/12/2021**

1.2. *Mode de gestion du service*



Le service est exploité en **Délégation de service Public (concessive) et Régie** selon la répartition ci-après.

<p align="center">DSP concessive (VEOLIA) Contrat du 01/01/2010 au 31/12/2039</p>	
<ul style="list-style-type: none"> - Toutes les stations d'épuration et postes de relevage des communes de l'Embrunais. - 26 km de réseaux construits par le Délégué VEOLIA. 	<ul style="list-style-type: none"> - Tous les autres réseaux. - Toutes les autres STEP et PR.

La Régie est également chargée du suivi et contrôle du contrat de DSP.

La Régie est administrée par un Conseil d'exploitation, organe consultatif constitué de 22 membres élus titulaires et 22 membres élus suppléants, tous issus du Conseil communautaire ou des conseils municipaux des communes qui constituent la Communauté de Communes de Serre-Ponçon. Ce Conseil d'exploitation, travaille sur tous les sujets de la Régie et propose les décisions au Conseil communautaire. Il est présidé par Marc AUDIER, et Pierre DOUSSOT en est le vice-président.

En 2021, ce Conseil d'exploitation s'est réuni **4 fois** en séance plénière auxquelles s'ajoute **5** commissions de travail.

1.3. Estimation de la population desservie (D201.0)



Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'assainissement collectif sur laquelle elle est ou peut être raccordée.

Le service public d'assainissement collectif dessert 45 000 habitants au 31/12/2021 (45 000 au 31/12/2020).

1.4. Nombre d'abonnés



Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

Le service public d'assainissement collectif dessert **16 429** abonnés au 31/12/2021 (16 287 au 31/12/2020).

Nombre d'abonnés potentiels déterminé à partir du document de zonage d'assainissement : 16 429.

La densité linéaire d'abonnés (nombre d'abonnés par km de réseau hors branchement est de 58,65 abonnés/km) au 31/12/2021. (58,25 abonnés/km au 31/12/2020).

1.5. Volumes facturés



	Volumes facturés durant l'exercice 2020 en m ³	Volumes facturés durant l'exercice 2021 en m ³	Variation en %
Total des volumes facturés aux abonnés	1 012 373	1 000 076	-1,2%

(1) Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

1.6. **Détail des imports et exports d'effluents**



Sans objet.

1.7. **Autorisations de déversements d'effluents industriels (D.202.0)**



Le nombre d'arrêtés autorisant le déversement d'eaux usées non-domestiques signés par la collectivité responsable du service de collecte des eaux usées en application et conformément aux dispositions de l'article L1331-10 du Code de la santé publique est de 0 au 31/12/2021 (0 au 31/12/2020).

1.8. **Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements) et/ou transfert**



Le réseau de collecte et/ou transfert du service public d'assainissement collectif est constitué de :

- 136,35 km de réseau unitaire hors branchements
- 143,75 km de réseau séparatif d'eaux usées hors branchements

soit un linéaire de collecte total de 280,1 km (279,6 km au 31/12/2020).

3 ouvrages permettent la maîtrise des déversements d'effluents au milieu naturel par temps de pluie (ouvrages soumis à déclaration) :

Type d'équipement (cf. annexe)	Localisation	Volume éventuel de stockage
DO Embrun « Chaffal »	Chaffal Embrun	7 m ³
DO Embrun « Pont de la Clapière »	Pont de la Clapière Embrun	0
DO Savines-le-Lac « Village »	Savines-le-Lac	50 m ³

Les principaux travaux réalisés en 2021 (par la régie) sur les réseaux sont les suivants :

- Dévoiement de réseau à Chorges « Hameau des Olivier » ;
- Dévoiement de réseau à Crots « Hameau les Moulins » ;
- Renouvellement d'une portion de réseau à Embrun, rue Fontaine ;
- Renouvellement d'une portion de réseau à Embrun, rue de l'Isclé ;
- Renouvellement d'une portion de réseau à Châteauroux les Alpes, « Hameau Champs Bellon » ;
- Extension du réseau à Savines Le Lac, rue du Morgon.
- Extension du réseau à Chorges, Zone Artisanale de la Grand Ile.

Les linéaires en jeu sont les suivants :

- **335 m** de réseaux renouvelés ;
- **115 m** de branchements publics renouvelés ;
- **100 m** de réseaux créés (extension).

Par ailleurs, la régie a effectué :

- **30** interventions de désobstruction en domaine public ;
- **13** interventions de désobstruction en domaine privé (facturées) ;

- 7 km d'hydrocurages sur les réseaux publics ;
- 33 mises à la côte de regards sur voirie ;
- 357 heures de recherches des eaux parasites (notamment sur les communes de Savines-le-Lac, Chorges, Châteauroux-les-Alpes et Prunières).

1.9. Ouvrages d'épuration des eaux usées



Le service gère 40 Stations de Traitement des Eaux Usées (STEU) qui assurent le traitement des eaux usées.

STEU N°1 : Station de St ANDRE d'EMBRUN NOIRET (*gestion en DSP*)

Code Sandre de la station : 060905128003

Caractéristiques générales		
Filière de traitement	Fosse toutes eaux	
Date de mise en service	01/01/1980	
Commune d'implantation	Saint-André-d'Embrun (05128)	
Lieu-dit	Noyret	
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	150	
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	23	
Prescriptions de rejet		
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface
	Nom du milieu récepteur	Ruisseau du Noyret

⁽¹⁾ EH ou Equivalent-Habitant : unité de mesure de la capacité d'une filière d'épuration, basée sur le rejet journalier moyen théorique d'un abonné domestique

⁽²⁾ en tonnes de Matière Sèche (tMS)

STEU N°2 : Station de St ANDRE d'EMBRUN CELLIERS (*gestion en DSP*)

Code Sandre de la station : 060905128005

Caractéristiques générales		
Filière de traitement	Filtres à sable et infiltration dans le sol	
Date de mise en service	01/01/1980	
Commune d'implantation	Saint-André-d'Embrun (05128)	
Lieu-dit	Celliers	
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	150	
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	23	
Prescriptions de rejet		
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface
	Nom du milieu récepteur	Torrent de Crévoux

STEU N°3 : Station de REALLON Mourrinas

Code Sandre de la station : 060905114005

Caractéristiques générales	
Filière de traitement	Filtres roseaux
Date de mise en service	24/11/2016
Commune d'implantation	Réallon (05114)
Lieu-dit	Mourrinas
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	310
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	58,5
Prescriptions de rejet	
Soumise à	<input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du ... 21/07/2015
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur Eau douce de surface
	Nom du milieu récepteur Torrent de Réallon

STEU N°4 : Station de St ANDRE d'EMBRUN SIGURET (gestion en DSP)

Code Sandre de la station : 060905128001

Caractéristiques générales	
Filière de traitement	Décanteur - digesteur
Date de mise en service	01/01/1980
Commune d'implantation	Saint-André-d'Embrun (05128)
Lieu-dit	Siguret
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	50
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	8
Prescriptions de rejet	
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur Eau douce de surface
	Nom du milieu récepteur Ruisseau de Siguret

STEU N°5 : Station de Le SAUZE DU LAC- Le Village - Port St PIERRE

Code Sandre de la station : 060905163001

Caractéristiques générales	
Filière de traitement	Lit bactérien
Date de mise en service	31/12/1995
Commune d'implantation	Le Sauze-du-Lac (05163)
Lieu-dit	Port Saint-Pierre
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	750
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	150
Prescriptions de rejet	
Soumise à	<input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du ... 21/07/2015
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur Eau douce de surface
	Nom du milieu récepteur Lac de Serre-Ponçon

STEU N°6 : Station de CHORGES bourg
Code Sandre de la station : 060905040008

Caractéristiques générales	
Filière de traitement	Disques biologiques
Date de mise en service	30/06/2010
Commune d'implantation	Chorges (05040)
Lieu-dit	Chorges
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	2800
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	420
Prescriptions de rejet	
Soumise à	<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du ... 18 juin 2010
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur Eau douce de surface Nom du milieu récepteur Torrent des Moulettes

STEU N°7 : Station de LE SAUZE-DU-LAC Les Demoiselles Coiffées
Code Sandre de la station : 060905163002

Caractéristiques générales	
Filière de traitement	Fosse toutes eaux + infiltration
Date de mise en service	30/06/2002
Commune d'implantation	Le Sauze du Lac (05163)
Lieu-dit	Les Demoiselles coiffées
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	100
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	inconnu
Prescriptions de rejet	
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur Infiltration dans le sol

STEU N°8 : station de CROTS Beauvillard nord (*gestion en DSP*)
Code Sandre de la station : 060905045004

Caractéristiques générales	
Filière de traitement	Filtres Copeaux de coco
Date de mise en service	01/06/2015
Commune d'implantation	Crots (05045)
Lieu-dit	Beauvillard nord
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	50
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	7,5
Prescriptions de rejet	
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur Infiltration dans le sol

STEU N°9 : Station de SAVINES-LE-LAC ROUBIÈRE

Code Sandre de la station : 060905164005

Caractéristiques générales

Filière de traitement	Décanteur - Digesteur
Date de mise en service	01/01/1995
Commune d'implantation	Savines-le-Lac (05164)
Lieu-dit	Roubeyere
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	50
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	Inconnu

Prescriptions de rejet

Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface
	Nom du milieu récepteur	Lac de Serre-Ponçon

STEU N°10 : Station de SAVINES-LE-LAC Les Eygoires

Code Sandre de la station : 060905164008

Caractéristiques générales

Filière de traitement	Boue activée aération prolongée (très faible charge)
Date de mise en service	01/07/2012
Commune d'implantation	Savines-le-Lac (05164)
Lieu-dit	Les Eygoires
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	6400
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	960

Prescriptions de rejet

Soumise à	<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ...	
	<input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du ...	03/03/2016
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface
	Nom du milieu récepteur	Lac de Serre Ponçon

STEU N°11 : Station de CHORGES LE FEIN

Code Sandre de la station : 060905040012

Caractéristiques générales

Filière de traitement	Filtres Copeaux de coco
Date de mise en service	01/10/2012
Commune d'implantation	Chorges (05040)
Lieu-dit	Le Fein
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	90
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	Inconnu

Prescriptions de rejet

Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface
	Nom du milieu récepteur	Torrent du Fein

STEU N°12 : Station de SAVINES-LE-LAC Zone artisanale

Code Sandre de la station : 060905164002

Caractéristiques générales		
Filière de traitement	Décanteur - Digesteur	
Date de mise en service	01/01/1995	
Commune d'implantation	Savines-le-Lac (05164)	
Lieu-dit	La Paroisse	
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	50	
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	Inconnu	
Prescriptions de rejet		
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Infiltration dans le sol

STEU N°13 : station de CHORGES Les Andrieux

Code Sandre de la station : 060905040009

Caractéristiques générales		
Filière de traitement	Décantation primaire	
Date de mise en service	01/01/1960	
Commune d'implantation	Chorges (05040)	
Lieu-dit	Les Andrieux	
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	80	
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	Inconnu	
Prescriptions de rejet		
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Vallon

STEU N°14 : Station de SAVINES-LE-LAC PICOUNES

Code Sandre de la station : 060905164004

Caractéristiques générales		
Filière de traitement	Fosse toutes eaux	
Date de mise en service	01/01/1984	
Commune d'implantation	Savines-le-Lac (05164)	
Lieu-dit	Picoune	
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	50	
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	Inconnu	
Prescriptions de rejet		
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eaux douces de surface
	Nom du milieu récepteur	Lac des Bouchards

STEU N°15 : Station St ANDRE d'EMBRUN Le Milieu (gestion en DSP)

Code Sandre de la station : 060905128006

Caractéristiques générales		
Filière de traitement	Filtres Copeaux de coco	
Date de mise en service	01/06/2011	
Commune d'implantation	Saint-André-d'Embrun (05128)	
Lieu-dit	Le Milieu	
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	60	
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	9	
Prescriptions de rejet		
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface
	Nom du milieu récepteur	Durance

STEU N°16 : Station de CROTS LE BOIS (gestion en DSP)

Code Sandre de la station : 060905045003

Caractéristiques générales		
Filière de traitement	Filtres Copeaux de coco	
Date de mise en service	01/07/2011	
Commune d'implantation	Crots (05045)	
Lieu-dit	Le Bois	
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	50	
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	8	
Prescriptions de rejet		
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Ruisseau non pérenne
	Nom du milieu récepteur	Affluent rive gauche du torrent de Boscodon

STEU N°17 : Station de St SAUVEUR CLOT PEYROLIER (gestion en DSP)

Code Sandre de la station : 060905156001

Caractéristiques générales		
Filière de traitement	Filtres Copeaux de coco	
Date de mise en service	01/06/2012	
Commune d'implantation	Saint-Sauveur (05156)	
Lieu-dit	Clôt Peyrolier	
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	70	
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	10	
Prescriptions de rejet		
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface
	Nom du milieu récepteur	Durance

STEU N°18 : Station de PUY St EUSEBE

Code Sandre de la station : 060905108001

Caractéristiques générales	
Filière de traitement	Décanteur Digesteur + filtre à sable
Date de mise en service	01/01/2006
Commune d'implantation	Puy-Saint-Eusèbe (05108)
Lieu-dit	Puy-Saint-Eusèbe
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	450
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	75
Prescriptions de rejet	
Soumise à	<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ...
	<input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du ... 21/07/2015
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur Eau douce de surface
	Nom du milieu récepteur Combe des Moines

STEU N°19 : Station de REALLON Chef-lieu

Code Sandre de la station : 060905114004

Caractéristiques générales	
Filière de traitement	Filtres Plantés de roseaux
Date de mise en service	31/12/2008
Commune d'implantation	Réallon (05114)
Lieu-dit	Réallon
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	200
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	Inconnu
Prescriptions de rejet	
Soumise à	<input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du ... 21/07/2015
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur Infiltration du sol

STEU N°20 : Station ST SAUVEUR LE COIN (gestion en DSP)

Code Sandre de la station : 060905156002

Caractéristiques générales	
Filière de traitement	Filtres copeaux de coco
Date de mise en service	01/06/2012
Commune d'implantation	Saint-Sauveur (05156)
Lieu-dit	Le Coin
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	90
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	14
Prescriptions de rejet	
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur Eau douce de surface
	Nom du milieu récepteur Torrent des Horts

STEU N°21 : Station de PUY SANIERES Le S

Code Sandre de la station : 060905111002

Caractéristiques générales		
Filière de traitement	Filtre planté de roseaux	
Date de mise en service	2021	
Commune d'implantation	Puy-Sanières (05111)	
Lieu-dit	Serre	
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	100	
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	19,6	
Prescriptions de rejet		
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface
	Nom du milieu récepteur	Ravin des Muandes

STEU N°22 : Station de CHORGES Les Bertrands

Code Sandre de la station : 060905040013

Caractéristiques générales		
Filière de traitement	Filtres plantés de roseaux	
Date de mise en service	05/12/2017	
Commune d'implantation	Chorges (05040)	
Lieu-dit	Les Bertrands	
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	150	
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	22,5	
Prescriptions de rejet		
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface
	Nom du milieu récepteur	Torrent des Moulettes

STEU N°23 : Station de PUY SANIERES Le Pibou

Code Sandre de la station : 060905111001

Caractéristiques générales		
Filière de traitement	Décantation physique	
Date de mise en service	31/12/1993	
Commune d'implantation	Puy-Sanières (05111)	
Lieu-dit	Pibou	
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	500	
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	75	
Prescriptions de rejet		
Soumise à	<input type="checkbox"/>	Autorisation en date du ...
	<input checked="" type="checkbox"/>	Déclaration en date du ... 21/07/2015
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface
	Nom du milieu récepteur	ravin puis lac de Serre-Ponçon

STEU N°24 : Station de PUY SANIERES Les Bouteils

Code Sandre de la station : 060905111003

Caractéristiques générales		
Filière de traitement	Filtre planté de roseaux	
Date de mise en service	2021	
Commune d'implantation	Puy-Sanières (05111)	
Lieu-dit	Les Bouteils	
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	143	
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	35,9	
Prescriptions de rejet		
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface
	Nom du milieu récepteur	Ravin de l'Estrée

STEU N°25 : Station de CROTS Chabriers (*gestion en DSP*)

Code Sandre de la station : 060905045005

Caractéristiques générales		
Filière de traitement	Filtres copeaux coco	
Date de mise en service	01/01/2016	
Commune d'implantation	Crots (05045)	
Lieu-dit	Beauvillard / Chabriers	
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	100	
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	7,5	
Prescriptions de rejet		
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Infiltration

STEU N°26 : Station d'EMBRUN Parc d'activités de Pralong (*gestion en DSP*)

Code Sandre de la station : 060905046003

Caractéristiques générales		
Filière de traitement	Filtres plantés de roseaux	
Date de mise en service	01/06/2011	
Commune d'implantation	Embrun (05046)	
Lieu-dit	Pralong	
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	60	
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	8	
Prescriptions de rejet		
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface
	Nom du milieu récepteur	Durance

STEU N°27 : Station de CHORGES-PRUNIERES le

Code Sandre de la station : 060905040006

Caractéristiques générales	
Filière de traitement	Filtres Plantés de roseaux (bifiltre)
Date de mise en service	31/08/2006
Commune d'implantation	Chorges (05040)
Lieu-dit	Les Risouls
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	2150
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	322
Prescriptions de rejet	
Soumise à	<input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du ... 21/07/2015
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur Eau douce de surface
	Nom du milieu récepteur Le Marasse

STEU N°28 : Station de CHORGES Les Lagiers

Code Sandre de la station : 060905040011

Caractéristiques générales	
Filière de traitement	Décantation primaire
Date de mise en service	01/01/1960
Commune d'implantation	Chorges (05040)
Lieu-dit	Les Lagiers
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	60
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	Inconnu
Prescriptions de rejet	
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur Eau douce de surface
	Nom du milieu récepteur Torrent des Moulettes

STEU N°29 : Station de ST SAUVEUR Les Charniers (*gestion en DSP*)

Code Sandre de la station : 060905156003

Caractéristiques générales	
Filière de traitement	Filtres plantés de roseaux
Date de mise en service	01/09/2015
Commune d'implantation	Saint-Sauveur (05156)
Lieu-dit	Les Charniers
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	240
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	36
Prescriptions de rejet	
Soumise à	<input type="checkbox"/> Autorisation en date du
	<input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du ... 21/07/2015
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur Eau douce de surface
	Nom du milieu récepteur Torrent du Calla

STEU N°30 : Station de CROTS Montmirail (gestion en DSP)

Code Sandre de la station : 060905045002

Caractéristiques générales		
Filière de traitement	Filtre copeaux de coco	
Date de mise en service	01/06/2011	
Commune d'implantation	Crots (05045)	
Lieu-dit	Montmirail	
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	50	
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	8	
Prescriptions de rejet		
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Infiltration

STEU N°31 : Station de REALLON Pra Prunier

Code Sandre de la station : 060905114001

Caractéristiques générales		
Filière de traitement	Décanteur-digesteur + infiltration	
Date de mise en service	31/12/1988	
Commune d'implantation	Réallon (05114)	
Lieu-dit	Pra Prunier	
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	1500	
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	225	
Prescriptions de rejet		
Soumise à	<input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du ...	21/07/2015
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Infiltration

STEU N°32 : Station de St ANDRE d'EMBRUN Les Clozards (gestion en DSP)

Code Sandre de la station : 060905128004

Caractéristiques générales		
Filière de traitement	Décantation physique	
Date de mise en service	01/01/1980	
Commune d'implantation	Saint-André-d'Embrun (05128)	
Lieu-dit	Les Clozards	
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	250	
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	38	
Prescriptions de rejet		
Soumise à	<input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du ...	21/07/2015
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Canal des Clozards puis torrent de Broussaille

STEU N°33 : Station de CHATEAUROUX chef-lieu (*gestion en DSP*)

Code Sandre de la station : 060905036001

Caractéristiques générales	
Filière de traitement	Lit bactérien
Date de mise en service	31/12/1994
Commune d'implantation	Châteauroux-les-Alpes (05036)
Lieu-dit	
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	3000
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	600
Prescriptions de rejet	
Soumise à	<input checked="" type="checkbox"/> Autorisation en date du ... 22/06/2007 reprise du 3 mai 2006
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur Eau douce de surface
	Nom du milieu récepteur La Durance

STEU N°34 : Station intercommunale d'EMBRUN Baratier (*gestion en DSP*)

Code Sandre de la station : 060905012001

Caractéristiques générales	
Filière de traitement	Biofiltres
Date de mise en service	31/12/1991
Commune d'implantation	Baratier (05012)
Lieu-dit	Zone artisanale de Baratier
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	26283
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	4800
Prescriptions de rejet	
Soumise à	<input checked="" type="checkbox"/> Autorisation en date du 14 avril 2017
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur Eau douce de surface
	Nom du milieu récepteur Durance

STEU N°35 : Station de CREVOUX La Chalp (*gestion en DSP*)

Code Sandre de la station : 060905044003

Caractéristiques générales	
Filière de traitement	Disques biologiques
Date de mise en service	31/12/2008
Commune d'implantation	Crévoux (05044)
Lieu-dit	La Chalp
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	250
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	50
Prescriptions de rejet	
Soumise à	<input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du ... 21/07/2015
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur Eau douce de surface
	Nom du milieu récepteur Torrent de Crévoux

STEU N°36 : Station de CREVOUX Praveyral (*gestion en DSP*)

Code Sandre de la station : 060905044002

Caractéristiques générales

Filière de traitement	Décanteur digesteur + infiltration
Date de mise en service	31/12/2002
Commune d'implantation	Crévoux (05044)
Lieu-dit	Praveyral
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	1000
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	150

Prescriptions de rejet

Soumise à	<input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du ...	21/07/2015
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Infiltration

STEU N°37 : Station des ORRES les Sagnettes (*gestion en DSP*)

Code Sandre de la station : 060905098001

Caractéristiques générales

Filière de traitement	Biofiltres
Date de mise en service	01/01/2011
Commune d'implantation	Les Orres (05098)
Lieu-dit	Les Sagnettes
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	12500
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	1928

Prescriptions de rejet

Soumise à	<input checked="" type="checkbox"/> Autorisation en date de	24 octobre 2008
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface
	Nom du milieu récepteur	Torrent des Vachères

STEU N°38 : Station de CROTS Boscodon (*gestion en DSP*)

Code Sandre de la station : 060905045001

Caractéristiques générales

Filière de traitement	Filtres plantés de roseaux (bifiltre)
Date de mise en service	01/07/2006
Commune d'implantation	Crots (05045)
Lieu-dit	Boscodon
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	120
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	18

Prescriptions de rejet

Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface
	Nom du milieu récepteur	Colombier

STEU N°39 : Station d'EMBRUN le Petit Puy (*gestion en DSP*)

Code Sandre de la station : 060905046001

Caractéristiques générales		
Filière de traitement	Filtre à sable	
Date de mise en service	01/12/2000	
Commune d'implantation	Embrun (05046)	
Lieu-dit	Petit Puy	
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	60	
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	9	
Prescriptions de rejet		
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface
	Nom du milieu récepteur	Torrent de Merdarel

STEU N°40 : Station de St ANDRE d'EMBRUN la Pinée (*gestion en DSP*)

Code Sandre de la station : 060905128002

Caractéristiques générales		
Filière de traitement	Filtres Plantés de roseaux	
Date de mise en service	01/06/2013	
Commune d'implantation	Saint-André-d'Embrun (05128)	
Lieu-dit	La Pinée	
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	350	
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	30	
Prescriptions de rejet		
Soumise à	<input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du ...	21/07/2015
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface
	Nom du milieu récepteur	Ruisseau de Gueyt

Les principales opérations de renouvellement sur les stations d'épuration effectuées en 2021 sont les suivantes :

Périmètre Déléataire :**- STEP d'Embrun :**

- Biodagène filtre 1, ainsi que les éléments de fond du filtre (siphon, crépine, rampe d'air process...)
- Eléments de distribution d'air et d'eau de lavage (ballon, compresseur, instrumentation, vannes...)
- Eléments liés à la désodorisation (extracteur, ventilateurs)
- Traitement physico-chimique : pompe de FeCl₃, motoréducteur de racleur
- Eclairages intérieurs locaux et secours

- STEP des Orres :

- Unité air comprimé
- Ventilateur de désodorisation
- Equipement traitement UV

- **STEP de Chateauroux : Dégrilleur**

1.10. Quantités de boues issues des ouvrages d'épuration (D203.0)

1.10.1. Quantités de boues produites par les ouvrages d'épuration



Voir § suivant : boues « évacuées »

1.10.2. Quantités de boues évacuées des ouvrages d'épuration



Boues évacuées entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre	Exercice 2020 en tMS	Exercice 2021 en tMS
Station de St ANDRE d'EMBRUN serre NOIRET (Code Sandre : 060905128003)	0	0,33
Station de St ANDRE d'EMBRUN CELLIERS (Code Sandre : 060905128005)	2,4	0,54
Mourrinas- fitres roseaux - mise en service le 24 11 2016 (Code Sandre : 060905114005)	0	0
Station de St ANDRE d'EMBRUN SIGURET (Code Sandre : 060905128001)	1	0,21
Station d'épuration Le SAUZE DU LAC- Le Village - Port St PIERRE (Code Sandre : 060905163001)	0,74	0,44
Station d'épuration Charges chef lieu (Code Sandre : 060905040008)	86,1	49,54
Station d'épuration Les Demoiselles Coiffées (Code Sandre : 060905163002)	0	0
CROTS Beauvillard nord (Code Sandre : 060905045004)	0	0
Station d'épuration ROUBEYERE (Code Sandre : 060905164005)	0	0,16
Station d'épuration SAVINES-LE-LAC Les Eygoires (Code Sandre : 060905164008)	15,5	14,97
Station du FEIN (Code Sandre : 060905040012)	0	0,6
Station d'épuration Zone artisanale la Paroisse (Code Sandre : 060905164002)	0,12	0,14
Des Andrieux (Code Sandre : 060905040009)	0,03	0
Station d'épuration PICOUNES (Code Sandre : 060905164004)	0,22	0,7
Station St ANDRE d'EMBRUN Le Milieu (Code Sandre : 060905128006)	0	0
Station de CROTS LE BOIS (Code Sandre : 060905045003)	0	0
Station St SAUVEUR CLOT PEYROLIER (Code Sandre : 060905156001)	0	0

Station d'épuration PUY St EUSEBE (Code Sandre : 060905108001)	0	
Station d'épuration REALLON Chef-lieu (Code Sandre : 060905114004)	0	0
Station ST SAUVEUR LE COIN (Code Sandre : 060905156002)	0	0,22
Station d'épuration du SERRE (Code Sandre : 060905111002)	0,06	1,5
Station d'épuration Charges/Les Bertrands (Code Sandre : 060905040013)	0	0
Station d'épuration du PIBOU Puy Sanières (Code Sandre : 060905111001)	0	0,54
Station d'épuration des BOUTEILS (Code Sandre : 060905111003)	0,44	1
Station d'épuration CROTS CHABRIERS (Code Sandre : 060905045005)	0	0,32
Station parc d'activité de PRALONG (Code Sandre : 060905046003)	0	0
CHORGES les RISOULS (Code Sandre : 060905040006)	0	0
Des Lagiers (Code Sandre : 060905040011)	0,16	0
Station ST SAUVEUR CHARNIERS (Code Sandre : 060905156003)	0	0
Station de CROTS Montmirail (Code Sandre : 060905045002)	0	0
Station d'épuration Réallon-PRA PRUNIER (Code Sandre : 060905114001)	0,75	0,5
Station de St ANDRE d'EMBRUN CLOZARDS (Code Sandre : 060905128004)	1,2	0,56
Station de CHATEAUROUX chef-lieu (Code Sandre : 060905036001)	6,1	4,5
Station ZA BARATIER/EMBRUN (Code Sandre : 060905012001)	251,6	244,9
Station de CREVOUX - la CHALP (Code Sandre : 060905044003)	2,4	0,83
Station de CREVOUX PRAVEYRAL (Code Sandre : 060905044002)	3,6	0,76
Station des ORRES les SAGNETTES (Code Sandre : 060905098001)	59,8	40,5
Station de CROTS BOSCODON (Code Sandre : 060905045001)	0	0
Station d'EMBRUN le petit PUY (Code Sandre : 060905046001)	0	0,19
Station de St ANDRE d'EMBRUN la PINEE (Code Sandre : 060905128002)	0	0
Total des boues évacuées	432,2	364,7

2. Tarification de l'assainissement et recettes du service

2.1. Modalités de tarification



La facture d'assainissement collectif comporte une part proportionnelle à la consommation de l'abonné, et peut également inclure une part indépendante de la consommation, dite part fixe (abonnement, etc.).

Les tarifs applicables aux 01/01/2021 et 01/01/2022 sont les suivants :

	Au 01/01/2021	Au 01/01/2022
Frais d'accès au service:	0 €	0 €
Participation pour l'Assainissement Collectif (PAC) ⁽¹⁾	2000 €	2000 €
Participation aux frais de branchement	Aucune exclusivité sur les branchements sauf ceux créés lors des extensions de réseaux facturés selon bordereau de prix	

⁽¹⁾ Cette participation, créée par l'article 30 de la loi de finances rectificative pour 2012 n° 2012-354 du 14 mars 2012, correspond à l'ancienne Participation pour le Raccordement au Réseau d'Assainissement (PRRA), initialement Participation pour Raccordement à l'Égout (PRE)

Tarifs		Au 01/01/2021	Au 01/01/2022
Part de la collectivité			
Part fixe (€ HT/an)			
	Abonnement ⁽¹⁾	15,3 €	15,76 €
Part proportionnelle (€ HT/m ³)			
	Prix au m ³	0,37 €/m ³	0,38 €/m ³
Part du délégataire			
Part fixe (€ HT/an)			
	Abonnement ⁽¹⁾	68,54 €	70,8 €
Part proportionnelle (€ HT/m ³)			
	Prix au m ³	1,4793 €/m ³	1,5243 €/m ³
Taxes et redevances			
Taxes			
	Taux de TVA ⁽²⁾	10 %	10 %
Redevances			
	Modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau)	0,15 €/m ³	0,16 €/m ³

⁽¹⁾ Cet abonnement est celui pris en compte dans la facture 120 m³.

⁽²⁾ L'assujettissement à la TVA est volontaire pour les services en régie et obligatoire en cas de délégation de service public.

Les délibérations fixant les différents tarifs et prestations aux abonnés pour l'exercice sont les suivantes :

- Délibération n° 2020/203 du 18/12/2020 pour les tarifs 2021 ;
- Délibération n° 2021/249 du 10/12/2021 pour les tarifs 2022.



2.2. Facture d'assainissement type (D204.0)

Les tarifs applicables au 01/01/2021 et au 01/01/2022 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m³/an) sont :

Facture type	Au 01/01/2021 en €	Au 01/01/2022 en €	Variation en %
Part de la collectivité			
Part fixe annuelle	15,30	15,76	3%
Part proportionnelle	44,40	45,60	2,7%
Montant HT de la facture de 120 m ³ revenant à la collectivité	59,70	61,36	2,8%
Part du délégataire (en cas de délégation de service public)			
Part fixe annuelle	68,54	70,80	3,3%
Part proportionnelle	177,52	182,92	3%
Montant HT de la facture de 120 m ³ revenant au délégataire	246,06	253,72	3,1%
Taxes et redevances			
Redevance de modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau)	18,00	19,20	6,7%
TVA	32,38	33,43	3,2%
Montant des taxes et redevances pour 120 m ³	50,38	52,63	4,5%
Total	356,14	367,71	3,2%
Prix TTC au m³	2,97	3,06	3%

Note : conformément aux règles de rédaction de ce rapport, les tarifs présentés sont ceux payés par la majorité des usagers (dans le cas présent, il s'agit des tarifs des communes de l'Embrunais). Tous les tarifs pour toutes les communes peuvent être retrouvés sur le site internet : <https://www.ccserraponcon.com/competences/assainissement/suis-usager-lassainissement-collectif>

Concernant les autres communes, les tarifs sont :

Communes	Tarifs au 01/01/2021	Tarifs au 01/01/2022	Variation en % (sur facture 120 m ³ TTC)
Chorges	Abonnement annuel = 39,54 € HT Prix au m ³ = 0,86 € HT	Abonnement annuel = 47,29 € HT Prix au m ³ = 0,87 € HT	+ 6,3 %
Prunières	Abonnement annuel = 61,00 € HT Prix au m ³ = 0,32 € HT	Abonnement annuel = 63,86 € HT Prix au m ³ = 0,45 € HT	+ 16,7 %
Puy Saint-Eusèbe	Abonnement annuel = 57,33 € HT Prix au m ³ = 0,26 € HT	Abonnement annuel = 61,03 € HT Prix au m ³ = 0,41 € HT	+ 21,5 %
Puy Sanières	Abonnement annuel = 100,20 € HT Prix au m ³ = 0,00 € HT (pas de compteur)	Abonnement annuel = 118,86 € HT Prix au m ³ = 0,00 € HT (pas de compteur)	+ 16,8 %
Réallon	Abonnement annuel = 60,70 € HT Prix au m ³ = 0,37 € HT	Abonnement annuel = 63,62 € HT Prix au m ³ = 0,49 € HT	+ 15,0 %
Le Sauze du Lac	Abonnement annuel = 65,00 € HT Prix au m ³ = 0,80 € HT	Abonnement annuel = 66,95 € HT Prix au m ³ = 0,82 € HT	+ 3,1 %
Savines-le-Lac	Abonnement annuel = 125,80 € HT Prix au m ³ = 1,50 € HT	Abonnement annuel = 129,57 € HT Prix au m ³ = 1,55 € HT	+ 3,4 %

En 2021, la Communauté de Communes a adopté un principe de **convergence tarifaire** progressive réduisant le nombre de tarification à 3 secteurs à l'**horizon 2025** (Embrunais, Savines-le-Lac, Savinois-Chorges hors Savines-le-Lac). Ces 3 secteurs présentent en l'état des différences de services et/ou de mode de gestion expliquant cette sectorisation tarifaire.

La facturation est effectuée avec une fréquence annuelle ou semestrielle (Embrunais, Prunières, Savines-le-Lac), avec la possibilité de souscrire à un contrat de mensualisation dans certaines communes.

Pour chaque élément du prix ayant évolué entre 2021 et 2022, les éléments explicatifs sont les suivants :

- Indexation des tarifs à l'inflation (selon indices officiels de l'évolution des prix des services, de l'énergie, des carburants, ...) prévue au contrat de la DSP (communes de l'Embrunais) et augmentation de la part communautaire compte-tenu du principe de convergence tarifaire susmentionné ;
- Application du principe de convergence avec un lissage entre 2021 et 2025 pour les autres communes.

2.3. Recettes



Recettes de la collectivité :

Type de recette	Exercice 2020 en €	Exercice 2021 en €	Variation en %
Redevance eaux usées usage domestique	906 023 €	996 098 €	+ 10 %
Redevance eaux usées usage non domestique	0 €	0 €	
<i>dont abonnements</i>	0 €	0 €	
Recette pour boues et effluents importés	0 €	0 €	
Régularisations (+/-)	0 €	0 €	
Total recettes de facturation	906 023 €	996 098 €	+ 10 %
Recettes de raccordement	98 447 €	306 187 €	+ 211 %
Prime de l'Agence de l'Eau	21 826 €	22 877 €	+ 5 %
Contribution au titre des eaux pluviales	0 €	0 €	
Recettes liées aux travaux	0 €	0 €	
Contribution exceptionnelle du budget général	0 €	0 €	
Autres recettes (prestations de désobstruction)	2 644 €	7249 €	+ 174 %
Total autres recettes	122 917 €	336 313 €	+ 174 %
Total des recettes	1 028 940 €	1 332 411 €	+ 29 %

Recettes du délégataire (communes de l'Embrunais) :

Type de recette	Exercice 2020 en €	Exercice 2021 en €	Variation en %
redevance eaux usées usage domestique	1 406 401 €	1 890 005 €	+ 34 %
Redevance eaux usées usage non domestique	0 €	0 €	
Recette pour boues et effluents importés	0 €	0 €	
Régularisations des ventes d'eau (+/-)	0 €	0 €	
Total recettes de facturation	1 406 401 €	1 890 005 €	+ 34 %
Recettes liées aux travaux	0 €	- 418 €	
Produits accessoires	19 644 €	33 721 €	+ 71 %
Total autres recettes	94 840 €	76 612 €	- 19 %
Total des recettes	1 501 241 €	1 999 920 €	+ 33 %

Recettes globales : Total des recettes de vente d'eau au 31/12/2021 : 2 995 474 €

3. Indicateurs de performance

3.1. **Taux de desserte par le réseau d'assainissement collectif (P201.1)**



Cet indicateur est le ratio entre le nombre d'abonnés desservis par le réseau d'assainissement collectif et le nombre d'abonnés potentiels déterminé à partir du document de zonage d'assainissement.

$$\text{taux de desserte par les réseaux d'eaux usées} = \frac{\text{nombre d'abonnés desservis}}{\text{nombre d'abonnés potentiels}} * 100$$

Pour l'exercice 2021, le taux de desserte par les réseaux d'eaux usées est de 100% des 16 429 abonnés potentiels (100% pour 2020).

3.2. **Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P202.2B)**



L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées a évolué en 2013 (indice modifié par l'arrêté du 2 décembre 2013). De nouvelles modalités de calcul ayant été définies, les valeurs d'indice affichées à partir de l'exercice 2013 ne doivent pas être comparées à celles des exercices précédents.

L'obtention de 40 points pour les parties A et B ci-dessous est nécessaire pour considérer que le service dispose du descriptif détaillé des ouvrages de collecte et de transport des eaux usées mentionné à l'article D 2224-5-1 du code général des collectivités territoriales.

La valeur de cet indice varie entre 0 et 120 (ou 0 et 100 pour les services n'ayant pas la mission de distribution).

La valeur de l'indice est obtenue en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B et C décrites ci-dessous et avec les conditions suivantes :

- Les 30 points d'inventaire des réseaux (partie B) ne sont comptabilisés que si les 15 points des plans de réseaux (partie A) sont acquis.
- Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble plans des réseaux et inventaire des réseaux (parties A + B) sont acquis.

	nombre de points	Valeur	potentiels
PARTIE A : PLAN DES RESEAUX (15 points)			
VP.250 - Existence d'un plan de réseaux mentionnant la localisation des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...) et les points d'autosurveillance du réseau	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.251 - Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point	Oui	5
PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX (30 points qui ne sont décomptés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)			
VP.252 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	0 à 15 points sous conditions ⁽¹⁾	Oui	14
VP.254 - Procédure de mise à jour des plans intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux		Oui	
VP.253 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres		90%	
VP.255 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions ⁽²⁾	60%	11
PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75 points qui ne sont décomptés que si 40 points au moins ont été obtenus en partie A et B)			
VP.256 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie	0 à 15 points sous conditions ⁽³⁾	40%	0
VP.257 Localisation et description des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.258 Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.259 - Nombre de branchements de chaque tronçon dans le plan ou l'inventaire des réseaux ⁽⁴⁾	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
VP.260 - Localisation des interventions et travaux réalisés (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement, ...) pour chaque tronçon de réseau	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.261 - Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'inspection et d'auscultation du réseau assorti d'un document de suivi contenant les dates des inspections et les réparations ou travaux qui en résultent	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.262 - Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
TOTAL (indicateur P202.2B)	120	-	90

(1) l'existence de l'inventaire et d'une procédure de mise à jour ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des matériaux et diamètres sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des matériaux et diamètres atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

(2) l'existence de l'inventaire ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des périodes de pose sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des périodes de pose atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

(3) Si la connaissance de l'altimétrie atteint 50, 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points obtenus sont respectivement de 10, 11, 12, 13, 14 et 15

(4) non pertinent si le service n'a pas la mission de collecte

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux du service est 90 pour l'exercice 2021 (38 pour 2020).

3.3. Conformité de la collecte des effluents (P203.3)



(réseau collectant une charge > 2000 EH)

Cet indicateur – de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque système de collecte (ensemble de réseaux aboutissant à une même station) – s'obtient auprès des services de la Police de l'Eau.

Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par l'importance de la charge brute de pollution organique transitant par chaque système.

	Charge brute de pollution transitant par le système de collecte en kg DBO5/j pour l'exercice 2021	Conformité exercice 2020 0 ou 100	Conformité exercice 2021 0 ou 100
Station de St ANDRE d'EMBRUN serre NOIRET	0,8	100	100
Station de St ANDRE d'EMBRUN CELLIERS	3,52	100	100
Station de St ANDRE d'EMBRUN SIGURET	0,46	100	100
Station d'épuration Le SAUZE DU LAC- Le Village - Port St PIERRE	7,9	100	100
Station d'épuration Charges chef lieu	181	100	100
CROTS Beauvillard nord	1,1	100	100
Station d'épuration SAVINES-LE-LAC Les Eygoires	117	100	100
Station de CROTS LE BOIS	1,12	100	100
Station d'épuration PUY St EUSEBE	12,1	100	100
Station d'épuration du SERRE	3,2	100	100
Station d'épuration des BOUTEILS	9,56	100	100
Station d'épuration CROTS CHABRIERS	3,6	100	100
Station parc d'activité de PRALONG	0,31	100	100
CHORGES les RISOULS	32,6	100	100
Station de CROTS Montmirail	1,93	100	100
Station d'épuration Réallon-PRA PRUNIER	62,3	100	100
Station de St ANDRE d'EMBRUN CLOZARDS	10,38	100	100
Station de CHATEAUROUX chef-lieu	58	100	100

Envoyé en préfecture le 21/09/2022

Reçu en préfecture le 21/09/2022

Affiché le

100

ID : 005-200067742-20220912-2022092117-DE

Station ZA BARATIER/EMBRUN	383	0	
Station de CREVOUX - la CHALP	2,1	100	100
Station de CREVOUX PRAVEYRAL	16,7	100	100
Station des ORRES les SAGNETTES	104	100	100
Station de CROTS BOSCODON	5,25	100	100
Station d'EMBRUN le petit PUY	0,84	100	100
Station de St ANDRE d'EMBRUN la PINEE	7,62	100	100

Pour l'exercice 2021, l'indice global de conformité de la collecte des effluents est 100 (63 en 2020).

3.4. Conformité des équipements des stations de traitement des eaux usées (P204.3)



(uniquement pour les STEU d'une capacité > 2000 EH)

Cet indicateur – de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque station de traitement des eaux usées d'une capacité > 2000 EH – s'obtient auprès des services de la Police de l'Eau.

Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par les charges brutes de pollution organique pour le périmètre du système de traitement de chaque station de traitement des eaux usées.

	Charge brute de pollution organique reçue par la station de traitement des eaux usées en kg DBO5/j exercice 2021	Conformité exercice 2020 0 ou 100	Conformité exercice 2021 0 ou 100
Station de St ANDRE d'EMBRUN serre NOIRET	0,8	—	0
Station de St ANDRE d'EMBRUN CELLIERS	3,52	—	0
Mourrinas- fitres roseaux - mise en service le 24 11 2016	0	100	—
Station de St ANDRE d'EMBRUN SIGURET	0,46	—	0
Station d'épuration Le SAUZE DU LAC- Le Village - Port St PIERRE	7,9	100	100
Station d'épuration Charges chef lieu	181	100	100
Station d'épuration Les Demoiselles Coiffées	0	—	—
CROTS Beauvillard nord	1,1	—	100
Station d'épuration ROUBEYERE	0	—	—
Station d'épuration SAVINES-LE-LAC Les Eygoires	117	100	100
Station du FEIN	0	—	—
Station d'épuration Zone artisanale la Paroisse	0	—	—
Des Andrieux	0	—	—
Station d'épuration PICOUNES	0	—	—
Station St ANDRE d'EMBRUN Le Milieu	0	—	—
Station de CROTS LE BOIS	1,12	—	100
Station St SAUVEUR CLOT PEYROLIER	0	—	—

Station d'épuration PUY St EUSEBE	12,1	100	
Station d'épuration REALLON Chef-lieu	0	—	—
Station ST SAUVEUR LE COIN	0	—	—
Station d'épuration du SERRE	3,2	—	100
Station d'épuration Chorges/Les Bertrands	0	—	—
Station d'épuration du PIBOU Puy Sanières	0	0	—
Station d'épuration des BOUTEILS	9,56	—	100
Station d'épuration CROTS CHABRIERS	3,6	—	100
Station parc d'activité de PRALONG	0,31	—	100
CHORGES les RISOULS	32,6	100	100
Des Lagiers	0	—	—
Station ST SAUVEUR CHARNIERS	0	100	—
Station de CROTS Montmirail	1,93	—	100
Station d'épuration Réallon-PRA PRUNIER	62,3	100	100
Station de St ANDRE d'EMBRUN CLOZARDS	10,38	100	0
Station de CHATEAUROUX chef- lieu	58	100	100
Station ZA BARATIER/EMBRUN	383	100	100
Station de CREVOUX - la CHALP	2,1	100	100
Station de CREVOUX PRAVEYRAL	16,7	100	100
Station des ORRES les SAGNETTES	104	100	100
Station de CROTS BOSCODON	5,25	—	100
Station d'EMBRUN le petit PUY	0,84	—	100
Station de St ANDRE d'EMBRUN la PINEE	7,62	100	100

Pour l'exercice 2021, l'indice global de conformité des équipements des STEU est **99** (98 en 2020).

3.5. Conformité de la performance des ouvrages

(uniquement pour les STEU d'une capacité > 2000 EH)

Cet indicateur – de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque station de traitement des eaux usées d'une capacité > 2000 EH – s'obtient auprès de la Police de l'Eau.

Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par les charges brutes de pollution organique pour le périmètre du système de traitement de chaque station de traitement des eaux usées.

	Charge brute de pollution organique reçue par la station de traitement des eaux usées en kg DBO5/j exercice 2021	Conformité exercice 2020 0 ou 100	Conformité exercice 2021 0 ou 100
Station de St ANDRE d'EMBRUN serre NOIRET	0,8	—	0
Station de St ANDRE d'EMBRUN CELLIERS	3,52	—	0
Mourrinas- fitres roseaux - mise en service le 24 11 2016	0	100	—
Station de St ANDRE d'EMBRUN SIGURET	0,46	—	0
Station d'épuration Le SAUZE DU LAC- Le Village - Port St PIERRE	7,9	100	100
Station d'épuration Chorges chef lieu	181	100	0
Station d'épuration Les Demoiselles Coiffées	0	—	—
CROTS Beauvillard nord	1,1	—	100
Station d'épuration ROUBEYERE	0	—	—
Station d'épuration SAVINES-LE-LAC Les Eygoires	117	100	100
Station du FEIN	0	—	—
Station d'épuration Zone artisanale la Paroisse	0	—	—
Des Andrieux	0	—	—
Station d'épuration PICOUNES	0	—	—
Station St ANDRE d'EMBRUN Le Milieu	0	—	—
Station de CROTS LE BOIS	1,12	—	100
Station St SAUVEUR CLOT PEYROLIER	0	—	—
Station d'épuration PUY St EUSEBE	12,1	100	100

Station d'épuration REALLON Chef-lieu	0	—	
Station ST SAUVEUR LE COIN	0	—	—
Station d'épuration du SERRE	3,2	—	100
Station d'épuration Chorges/Les Bertrands	0	—	—
Station d'épuration du PIBOU Puy Sanières	0	0	—
Station d'épuration des BOUTEILS	9,56	—	100
Station d'épuration CROTS CHABRIERS	3,6	—	100
Station parc d'activité de PRALONG	0,31	—	100
CHORGES les RISOULS	32,6	100	0
Des Lagiers	0	—	—
Station ST SAUVEUR CHARNIERS	0	100	—
Station de CROTS Montmirail	1,93	—	100
Station d'épuration Réallon-PRA PRUNIER	62,3	100	100
Station de St ANDRE d'EMBRUN CLOZARDS	10,38	0	0
Station de CHATEAUROUX chef- lieu	58	100	100
Station ZA BARATIER/EMBRUN	383	100	100
Station de CREVOUX - la CHALP	2,1	100	0
Station de CREVOUX PRAVEYRAL	16,7	100	0
Station des ORRES les SAGNETTES	104	100	100
Station de CROTS BOSCODON	5,25	—	100
Station d'EMBRUN le petit PUY	0,84	—	100
Station de St ANDRE d'EMBRUN la PINEE	7,62	100	100

Pour l'exercice 2021, l'indice global de conformité de la performance des ouvrages d'épuration est **76** (97 en 2020).

3.6. Taux de boues évacuées selon les filières réglementation (P206.3)



Une filière d'évacuation des boues d'épuration est dite conforme si elle remplit les deux conditions suivantes :

- le transport des boues est effectué conformément à la réglementation en vigueur,
- la filière de traitement est autorisée ou déclarée selon son type et sa taille.

$$\text{taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation} = \frac{\text{TMS admis par une filière conforme}}{\text{TMS total évacué par toutes les filières}} * 100$$

Pour l'exercice 2021, le taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation est **100%** (100% en 2020).

4. Financement des investissements

4.1. Montants financiers



	Exercice 2020	Exercice 2021
Montants financiers HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire	523 749 €	919 957 €
Montants des subventions en €	126 508 €	129 500 €
Montants des contributions du budget général en €	0 €	0 €

Travaux engagés en 2021 :

- 345 733 € de travaux de renouvellement (régie et délégataire)
- 574 224 € de travaux neufs dont :
 - o Opération concessive Clot Ollivier : 224 224 €
 - o Poursuite opération rive droite Savines-le-Lac : 350 000 € (subvention prévisionnelle de 37 %)

4.2. Etat de la dette du service



L'état de la dette au 31 décembre 2021 fait apparaître les valeurs suivantes :

		Exercice 2020	Exercice 2021
Encours de la dette au 31 décembre N (montant restant dû en €)		2 580 508 €	2 749 337 €
Montant remboursé durant l'exercice en €	en capital	199 829 €	206 653 €
	en intérêts	29 698 €	29 034 €

4.3. Amortissements



Pour l'exercice 2021, la dotation aux amortissements a été de 490 389 € (485 000 € en 2020).

4.4. Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les performances environnementales du service et montants prévisionnels des travaux



Projets à l'étude	Montants prévisionnels en €
Schémas directeurs des Orres, Réallon et Savines-le-Lac	175 000 €
Reconstruction de la station d'épuration de Puy Sanières « Pibou »	270 250 €

Pour mémoire, autres opérations déjà en cours :

- Schémas directeurs d'Embrun, Chorges-Prunières « Les Risouls », Châteauvieux-les-Alpes, et Saint-André d'Embrun (« Clozards », « Siguret », « Noiret », « Les Celliers ») ;
- Travaux d'assainissement de la rive-droite de Savines-le-Lac ;
- Installation d'une supervision des ouvrages du Savinois-Chorges (ouvrages exploités en régie).

4.5. **Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice**



Aucun nouveau programme pluriannuel n'a été adopté en 2021.

Par ailleurs concernant le programme concessif de la DSP de l'Embrunais, les opérations en cours ou à venir sont les suivantes :

Commune	Nature des travaux	Etat d'avancement
Les Orres	Création d'une unité de traitement pour les hameaux des Ribes, Bas Forest, Haut Forest, Château	Prévu 2022-2023
	Création d'un réseau de transfert entre Château et Les Ribes	
Saint-André d'Embrun	Travaux de restructuration de l'unité de traitement des Celliers	Prévu 2023
	Travaux de restructuration de l'unité de traitement de Siguret et de Noyret	Prévu 2023
	Travaux de restructuration de l'unité de traitement des Clozards	En cours 2022

Sur le programme global de travaux concessifs (10 006 061 € HT en valeur au 1^{er} janvier 2010), l'avancement est le suivant :

	Valeur 2020	Valeur 2021
Avancement du programme de travaux (valeur en € des travaux réalisés sur valeur totale du programme en €)	88 %	90 %

L'opération « Clot Ollivier » à Saint-André d'Embrun a été réalisée en 2021.

5. Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

5.1. Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité (P207.0)



Cet indicateur a pour objectif de mesurer l'implication sociale du service.

Entrent en ligne de compte :

- les versements effectués par la collectivité au profit d'un fonds créé en application de l'article L261-4 du Code de l'action sociale et des familles (Fonds de Solidarité Logement, par exemple) pour aider les personnes en difficulté,
- les abandons de créance à caractère social, votés au cours de l'année par l'assemblée délibérante de la collectivité (notamment ceux qui sont liés au FSL).

L'année 2021, le service (régie et délégataire) a reçu **11** demandes d'abandon de créance.

1 093 € ont été abandonnés et/ou versés à un fonds de solidarité, soit **0,0011** €/m³ pour l'année 2021 (0,001 €/m³ en 2020).

5.2. Opérations de coopération décentralisée (cf. L 1115-1-1 du CGCT)



Néant.

6. Tableau récapitulatif des indicateurs

		Valeur 2020	Valeur 2021
	Indicateurs descriptifs des services		
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	45 000	45 000
D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	0	0
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration [tMS]	432,2	364,7
D204.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³ [€/m ³]	2,97	3,06
	Indicateurs de performance		
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	100%	100%
P202.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées [points]	38	90
P203.3	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	63%	100%
P204.3	Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	98%	99%
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	97%	76%
P206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	100%	100%
P207.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité [€/m ³]	0,001	0,0011

Partie 2 : Assainissement Non Collectif

Note : Ce rapport est rédigé sous la forme standardisée proposée par le Système d'Information des Services Publics d'Eau et d'Assainissement (SISPEA) de façon à satisfaire aux obligations de communication d'une part et de faciliter la comparaison interservices d'autre part.

Table des matières (Assainissement Non Collectif)

1.	Caractérisation technique du service	41
1.1.	Présentation du territoire desservi	41
1.2.	Mode de gestion du service	41
1.3.	Estimation de la population desservie (D301.0)	41
1.4.	Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif (D302.0)	42
2.	Tarification de l'assainissement et recettes du service	43
2.1.	Modalités de tarification	43
2.2.	Recettes	43
3.	Indicateurs de performance	44
3.1.	Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif (P301.3)	44
4.	Financement des investissements	45
4.1.	Montants financiers des travaux réalisés	45
4.2.	Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les performances environnementales du service	45

1. Caractérisation technique du service

1.1. Présentation du territoire desservi

Le service est géré au niveau communal
 intercommunal

- Nom de la collectivité : Communauté de communes de Serre Ponçon
- Nom de l'entité de gestion: assainissement non collectif
- Caractéristiques (commune, EPCI et type, etc.) : Communauté de communes
- Compétences liées au service
 - Contrôle des installations
 - Traitement des matières de vidanges
 - Entretien des installations
 - Réhabilitation des installations
 - Réalisation des installations
- Territoire desservi (communes adhérentes au service, secteurs et hameaux desservis, etc.) : Baratier, Chorges, Châteauroux-les-Alpes, Crots, Crévoux, Embrun, Le Sauze-du-Lac, Les Orres, Pontis, Prunières, Puy-Saint-Eusèbe, Puy-Sanières, Réallon, Saint-André-d'Embrun, Saint-Apollinaire, Saint-Sauveur, Savines-le-Lac
- Existence d'une CCSPL Oui Non
- Existence d'un zonage Oui (dont certains en cours d'approbation)
- Existence d'un règlement de service Oui (délibération n°2020/58 du 24 février 2020, modifié par délibération n° 2021/250 du 12/12/2021 et modifié par délibération n° 2022-12 du 16/05/2022)

1.2. Mode de gestion du service

Le service est exploité en **Régie** (à seule autonomie financière).

1.3. Estimation de la population desservie (D301.0)

Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – qui n'est pas desservie par un réseau d'assainissement collectif.

Le service public d'assainissement non collectif dessert environ 5500 habitants (sur la base de 1495 installations d'ANC avec une occupation estimée de 3,5 habitants par installation).

Le taux de couverture de l'assainissement non collectif (population desservie rapporté à la population totale du territoire couvert par le service) est d'environ 12 % (sur une population totale estimée à 45 000 habitants en pointe de fréquentation saisonnière).

1.4. Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif (D302.0)

Il s'agit d'un indicateur descriptif, qui permet d'apprécier l'étendue des prestations assurées par le service. Il se calcule en faisant la somme des points indiqués dans les tableaux A et B ci-dessous.

Attention : le tableau B n'est pris en compte que si le total obtenu pour le tableau A est égal à 100.

		Exercice 2020	Exercice 2021
A – Éléments obligatoires pour l'évaluation de la mise en œuvre du service			
20	Délimitation des zones d'assainissement non collectif par une délibération	Oui	Oui
20	Application d'un règlement du service approuvé par une délibération	Oui	Oui
30	Vérification de la conception et de l'exécution de toute installation réalisée ou réhabilitée depuis moins de 8 ans	Oui	Oui
30	Diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien de toutes les autres installations	Oui	Oui
B – Éléments facultatifs pour l'évaluation de la mise en œuvre du service			
10	Le service assure à la demande du propriétaire l'entretien des installations	Non	Non
20	Le service assure sur demande du propriétaire la réalisation et la réhabilitation des installations	Non	Non
10	Le service assure le traitement des matières de vidange	Oui	Oui

L'indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif du service pour l'année 2021 est de **110** (110 en 2020).

2. Tarification de l'assainissement et recettes du service

2.1. Modalités de tarification

La redevance d'assainissement non collectif comprend une part destinée à couvrir les compétences obligatoires du service (contrôle de la conception, de l'implantation, de la bonne exécution et du bon fonctionnement des installations) et, le cas échéant, une part destinée à couvrir les compétences qu'il peut exercer – s'il le souhaite – à la demande des propriétaires (entretien, réalisation ou réhabilitation des installations, traitement des matières de vidange) :

- la part représentative des compétences obligatoires est calculée en fonction de critères définis par décision de l'assemblée délibérante de la collectivité ; la tarification peut soit tenir compte notamment de la situation, de la nature et de l'importance des installations, soit être forfaitaire ou dépendre des volumes d'eau potable consommés ;
- la part représentative des prestations facultatives n'est due qu'en cas de recours au service par l'utilisateur ; la tarification doit impérativement tenir compte de la nature des prestations assurées.

Les tarifs applicables aux 01/01/2020 et 01/01/2021 sont les suivants :

Tarifs	Au 01/01/2021	Au 01/01/2022
Compétences obligatoires		
Tarif du contrôle des installations neuves en €HT	350 €	350 €
Tarif du contrôle des installations existantes en €HT	100 €	100 €

A ces tarifs s'ajoute la TVA au taux de 10 %.

La délibération n° 2017/36 du 12/01/2017 fixe les différents tarifs et prestations en ANC.

2.2. Recettes

	Exercice 2020	Exercice 2021
Facturation du service obligatoire en €	10 735 €	12 840 €
Facturation du service facultatif en €	0 €	0 €
Autres prestations auprès des abonnés en €	0 €	0 €
Contribution exceptionnelle du budget général en €	0 €	0 €

Ces recettes 2021 correspondent à la réalisation de :

- **1** contrôle périodique de bon fonctionnement
- **2** contrôles diagnostic initial
- **29** contrôles de « mutation » réalisés dans le cadre des ventes ;
- **33** contrôles de conception sur des projets de construction ou réhabilitation d'installation ;
- **14** contrôles de réalisation après réalisation d'une installation neuve ou réhabilitée.

3. Indicateurs de performance

3.1. Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif (P301.3)

Cet indicateur a vocation à évaluer la protection du milieu naturel découlant de la maîtrise des pollutions domestiques. Pour ce faire, il mesure le niveau de conformité de l'ensemble des installations d'assainissement non collectif sur le périmètre du service, en établissant un ratio entre :

- d'une part le nombre d'installations contrôlées jugées conformes ou ayant fait l'objet d'une mise en conformité connue et validée par le service **depuis la création du service jusqu'au 31/12/N**,
- d'autre part le nombre total d'installations contrôlées **depuis la création du service jusqu'au 31/12/N**.

Attention : cet indice ne doit être calculé que si l'indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif est au moins égal à 100.

$$\text{Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif} = \frac{\text{Nombre d'installations contrôlées jugées conformes ou ayant fait l'objet d'une mise en conformité} + \text{Autres installations contrôlées ne présentant pas de dangers pour la santé des personnes ou de risques avérés de pollution de l'environnement}}{\text{Nombre total d'installations contrôlées depuis la création du service}} * 100$$

	Exercice 2020	Exercice 2021
Nombre d'installations contrôlées conformes ou mises en conformité	361	375
Nombre d'installations contrôlées depuis la création du service	1 070	1 084
Autres installations contrôlées ne présentant pas de dangers pour la santé des personnes ou de risques avérés de pollution de l'environnement	600	600
Taux de conformité en %	89,8	89,9

4. Financement des investissements

4.1. Montants financiers des travaux réalisés

Néant (sans objet).

4.2. Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et les performances environnementales du service

Néant.